

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BONAVENTURE**

AVIS DE VENTE POUR TAXES

AVIS PUBLIC vous est par la présente donné par la soussignée, Anne-Marie Flowers, personne dûment autorisée et désignée par le conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Bonaventure que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique à la salle municipale de New Carlisle, situé au 138, boul. Gérard-D-Lévesque, New Carlisle (Québec) G0C 1Z0, le **13 mai 2021 à 10 heures de l'avant-midi** pour les taxes municipales, scolaires et autres frais encourus ou à être encourus à moins qu'elles ne soient payées avant la vente.

Ces immeubles seront vendus avec bâtisses dessus construites, s'il y a lieu, circonstances et dépendances, sujets à toutes servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix de l'adjudication et les frais de chacun de ces immeubles seront payables au moment de l'adjudication soit en monnaie légale du Canada ou par chèque visé ou mandat poste.

Les immeubles vendus sont sujets à un droit de retrait d'un (1) an.

DONNÉ À NEW CARLISLE, LE 21 AVRIL 2021



Anne-Marie Flowers

Personne désignée par le conseil de la MRC de Bonaventure

Note: Le port du couvre-visage est obligatoire pour toutes les personnes qui se présenteront à cette enchère publique. Une preuve de résidence (permis de conduite) de zone jaune sera requise pour avoir accès à la salle où se déroulera l'enchère publique.